



Entre Nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MARS 2020
RAPPORT MORAL PRONONCÉ
PAR LE PRÉSIDENT VINCENT RAMON

Vincent RAMON salue les autorités présentes et excusées, mais aussi toutes les associations amies du Pays d'Arles avec lesquelles les liens se resserrent grâce certainement à notre passion partagée du patrimoine et de l'histoire de ce territoire, mais peut-être aussi à cause de la crainte – justifiée ou non – que suscite ce projet de Métropole sur la culture et les traditions de notre terroir. Il prononce ensuite son allocution.

En préambule à cette assemblée générale, et un an après, permettez-moi d'avoir une pensée pour celui dont nous pensions qu'Arles ne pourrait se passer de son soutien, et sans paraphraser un ancien président de la République, « sans croire aux forces de l'esprit », je suis rassuré à la pensée que le souvenir de la personnalité de Jean-Maurice ROUQUETTE reste ancré à Arles, celui d'un artisan du rayonnement culturel, historique et patrimonial de notre ville.

Merci à tous d'être à nouveau présents malgré les difficultés de toutes sortes, virus, élections et autres obligations personnelles et familiales. Au-delà des comptes rendus dans nos bulletins, ce rendez-vous est fondamental pour l'équilibre du fonctionnement de notre association et de ses administrateurs, qui vous en sont reconnaissants.

Comme vous avez pu déjà le constater, 2020 est une année très particulière, et cette assemblée aussi à la veille du premier tour d'une élection municipale à enjeux pour laquelle notre interlocuteur principal depuis dix-huit ans, M. le maire d'Arles, n'est pas candidat à sa succession. D'ailleurs, et ce sera la dernière et seule allusion que je m'autorise à cette échéance électorale, les AVA ont adressé à chaque candidat une lettre les interpellant en quatre questions sur leur approche du Patrimoine en général et celui d'Arles en particulier ; à cette heure, 50 % nous ont répondu. Il convient de rappeler que nos statuts stipulent bien que notre action est et doit rester apolitique et nous y veillerons particulièrement en ce jour de réserve.

Comme chaque année, une assemblée générale est l'occasion pour une association de faire un bilan, et vous n'y échapperez pas aujourd'hui. Auparavant et avec un peu de solennité, je souhaite remercier et vous présenter ceux qui ont accepté de devenir membre de notre comité d'honneur. En effet cinq personnalités d'expérience sont venues conforter, chacune dans sa partie, la qualité et la diversité de la composition de ce comité ; lors de notre demande, il leur a bien été précisé qu'aucune obligation pratique ne viendrait s'ajouter à leur emploi du temps chargé, et c'est très spontanément que chacune nous a assurés de son soutien pour toutes les actions des AVA.

Par ordre chronologique, c'est tout d'abord Jean-Claude GOLVIN qui nous a rejoints. À chacune de ces magnifiques expositions organisées par l'équipe du « musée bleu », au succès desquelles il a largement apporté sa contribution, chacun d'entre nous a pu apprécier ses œuvres de restitution des grands sites de l'Antiquité, et en particulier celui de notre ville, nous permettant ainsi de donner une image concrète à nos rêves. Venant compléter l'effectif de nos archéologues et historiens, membres de notre conseil d'administration, son statut d'architecte-archéologue, ancien chercheur au CNRS et sa présence à nos côtés donnent une importance supplémentaire et particulière aux AVA.

Comme nous le constatons couramment, il y a des évidences qui le sont tellement que nous n'y prêtons plus attention, et la venue de Louis BOREL au sein de ce comité en était une. Adhérent de la première heure (cinquante ans l'année prochaine), contributeur émérite et prolifique à notre bulletin, il est la « mémoire de l'eau » de notre territoire, d'Avignon aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ville qui lui est chère et dont il a même écrit une histoire. Comme il le raconte dans ses « *Mémoires d'envol* », sa carrière professionnelle d'aménageur du territoire l'a conduit à revenir au pays qui l'a vu naître, et à apporter toute son expertise d'ingénieur en hydraulique à cette Camargue et à ce Pays d'Arles dont il connaît tous les réseaux d'eau, dans la continuité morale et historique d'Adam de Craponne. Soucieux de transmettre, il est l'auteur de nombreux ouvrages et de communications dont les AVA ont pu profiter ainsi que l'Académie d'Arles dont il est un membre éminent.

L'appellation de patrimoine immatériel est peu utilisée, elle regroupe pourtant une part importante de notre patrimoine à travers la culture et les traditions de notre Provence. C'est pourquoi dans la continuité de notre partenariat avec le Collectif Prouvènço, nous avons pensé tout naturellement à Guy BONNET afin de partager son expérience d'auteur-compositeur-interprète qui, depuis 50 ans, le conduit au travers de son « aventure musicale » à magnifier la culture provençale et en particulier la chanson provençale populaire. Par le cours de provençal, créé en 1975

par Odyle RIO, adoubée par René VENTURE, et aujourd'hui accompagnée par Remi, les AVA montrent ainsi depuis longtemps leur attachement à cette culture et sa langue en particulier. C'est l'occasion pour moi de remercier de leur application les élèves assidus qui viennent y participer tous les lundis sous la tutelle de plusieurs professeurs que je remercie aussi bien vivement de leur implication. Tous ces éléments nous ont incités à innover en demandant à Guy BONNET de bien vouloir rejoindre notre comité d'honneur, nous permettant ainsi de faire entrer pour la première fois la culture musicale dans le champ de nos actions de valorisation.

Dans le même esprit et dans la continuité de notre démarche, nous avons sollicité la présidente de Festiv'Arles, le comité des fêtes qui gère les activités du règne, afin d'institutionnaliser la présence de la reine d'Arles à nos côtés. En effet depuis plusieurs années, et depuis le 21^e règne en particulier, nous avons « abonné » les reines successives à nos publications, essentiellement notre bulletin trimestriel. Or partageant avec elles ces liens privilégiés avec ce territoire, sa culture et ses traditions, nous souhaitons aujourd'hui à la veille de l'arrivée de la 24^e, rendre, par son titre, pérenne cette relation avec la reine d'Arles, ambassadrice emblématique personnifiée du patrimoine immatériel cher à Frédéric MISTRAL.

La dernière personne à avoir rejoint notre comité il y a seulement quelques semaines, c'est Michèle RICARD. Simple alignement des planètes ou forte transmission de pensée de Remi VENTURE ? Le fait est là : au moment où Michèle RICARD participait à la cérémonie de présentation à la médiathèque de la « carte géographique du terroir de la ville d'Arles » – un plan ancien des XVII^e-XVIII^e siècles dont elle a, par son mécénat avec la Ville, assumé la restauration réalisée à Arles –, nous lui avons adressé quelques jours auparavant notre lettre de sollicitation. Nous avons donc pu recevoir « en direct » sa réponse avec une certaine émotion pour nous tous. Attachée à ce territoire et aux traditions camarguaises, dans la continuité et l'héritage de son père Paul RICARD, sa famille participe activement depuis plusieurs générations à leur maintenance, en particulier grâce aux élevages de taureaux et de chevaux, sur lesquels veille aujourd'hui la famille GUILLOT. Véritable ambassadrice de Camargue, par sa personnalité et l'attention particulière qu'elle porte à ce domaine familial emblématique de Méjanès, dont l'image est totalement liée à ce territoire deltaïque, elle contribue à faire reconnaître et magnifier cette culture dans les plus larges horizons. Après un épisode politico-économique qui a ébranlé en 2019 les fondements même de sa création, elle a pour Méjanès des projets extraordinaires qui devraient se matérialiser en 2021 et auxquels les AVA seront heureux d'apporter leur soutien. Méjanès, une histoire à suivre... à nouveau !

Le rapport moral d'une assemblée générale est traditionnellement l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et je n'y dérogerai pas

aujourd'hui. Toutefois, de façon très exceptionnelle, tenant compte que c'est la dernière fois que je m'adresse à vous, M. le Maire, en ces circonstances, et sans oser partager les hommages que les élus toutes tendances politiques confondues vous ont adressés lors du dernier conseil municipal, je me permets de revenir positivement sur le bilan de nos relations depuis ma première assemblée générale il y a neuf ans. En 2012, en effet, je rappelais en introduction de mon intervention que *« les AVA, association reconnue, ne peuvent véritablement tenir leurs objectifs qu'en établissant des rapports directs et privilégiés avec tous les responsables décisionnels de la ville... et en premier lieu les élus de notre "bonne ville d'Arles" qui nous font l'honneur d'être toujours présents à nos côtés comme aujourd'hui, et à notre écoute pour le moindre de nos besoins... raisonnables. Nos rencontres régulières évitent les malentendus, facilitent nos échanges et la compréhension de nos demandes et remarques parfois fermes. C'est la règle d'un jeu qui dépasse largement les limites de la démocratie participative, si en vogue actuellement, et qui se situe plus dans le cadre d'un débat citoyen franc et sincère. »* Je peux aujourd'hui, en 2020, valider à nouveau ce texte, car il témoigne de l'esprit qui a toujours animé, jusqu'à ce jour, nos relations avec vous-même, le premier des élus. Cela vous explique aussi pourquoi, désireux d'entretenir ce rapport essentiel à nos actions, je n'ai eu de cesse depuis trois assemblées générales de regretter la disparition de cette réunion patrimoniale annuelle de concertation dont les échanges étaient empreints d'une grande sincérité et de confiance. Il n'est plus temps aujourd'hui de chercher les raisons de cet abandon, mais je dois dire que *« l'affaire de la halle Lustucru »* a été pour nous révélatrice de ce sentiment de rupture avec les habitudes qui nous ont réunis autour de notre passion partagée, chacun à notre manière, pour le patrimoine arlésien. Je crois pouvoir affirmer aujourd'hui, que ce fut aussi le cas pendant les neuf années précédentes avec mon prédécesseur, le Dr Henri CÉRÉSOLA. Pendant ces dix-huit années, vous avez pris une part certaine à la défense de ce patrimoine, et de la ville en général, en particulier en des moments dramatiques comme les inondations exceptionnelles de 2003 totalement imprévisibles, et pour lesquelles tout le monde, nous compris, a salué votre détermination courageuse et votre engagement pour les Arlésiens, d'ailleurs salués et reconnus par la suite par une distinction de l'État. Dans le cadre de nos échanges, il nous est arrivé au cours de ces dernières années de vous interpeler sur des sujets graves qui peuvent paraître anodins et que nous avons souhaité pour cela aborder avec un peu d'humour. Ce fut le cas en 2015, à propos d'une épuisette que nous vous suggérions de placer dans l'outillage du préposé à l'entretien et à la propreté du jardin d'été et en particulier de sa fontaine, dans laquelle surnageaient très régulièrement des canettes, cartons à pizza et autres objets non désirés ; j'ai fait alors pour moi, de l'état de la fontaine, le « baromètre » symbolique de la propreté de la ville. Sur le même ton,

en 2017, vous nous avez informés que l'achat avait été effectué, à charge alors au préposé de s'en servir ! Cet aspect de la propriété fut pour moi aussi l'occasion de rappeler que l'omnipotence d'un maire a ses limites et que les gestes négligents donc malveillants des passants, Arlésiens et visiteurs, sont un manque de moralité citoyenne qu'il convient aussi de dénoncer et de combattre. Dont acte !

Concernant plus directement la vie quotidienne des Arlésiens, très régulièrement au cours de l'année, des citoyens, adhérents ou non, nous prêtant un pouvoir décisionnel que nous n'avons pas, à juste titre, nous interpellent à tous sujets et en particulier à propos de passe-droits que certains propriétaires s'attribuent pour construire, aménager, adapter leur bien à leur convenance en dépit du règlement municipal d'urbanisme ; ils attendent de nous de faire la police et/ou d'intervenir auprès du service communal compétent. Concernant le service de l'urbanisme, même si je dois constater que « les choses vont mieux » car nous obtenons des réponses circonstanciées, notre relationnel régulier n'est pas conforme à la volonté du préfet, qui en février 2008, par arrêté, a souhaité que notre avis soit sollicité et qu'à chaque fois qu'un dossier touche de près ou de loin au patrimoine, nous en soyons informés ! Cela arrive mais n'est pas encore une démarche spontanée. C'est ainsi que nous sommes à l'affût de toute information concernant les suites du permis de construire pour la restauration de la léproserie Saint-Lazare, dont le délabrement se poursuit inexorablement. Avec le service de la Culture, depuis notre collaboration lors de l'installation du buste de Van Gogh offert par Anthony PADGETT, dans l'espace éponyme, un *modus vivendi* de bon aloi s'est mis en place, faisant en sorte que le patrimoine, qui est notre « fonds de commerce » si vous me permettez l'expression, retrouve sa place dans la Culture, même si à Arles les adjoints au maire sont distincts.

À ce propos, il est peut-être aussi le temps venu, car je sais que lui aussi se retire, de saluer votre, notre adjoint au patrimoine et au tourisme sans lequel les AVA n'auraient pas leur statut associatif actuel. En dehors de nos relations personnelles qui se sont fortifiées au fil du temps, et qui nous ont amenés à partager l'intensité du drame familial auquel il a dû faire face l'an dernier, Christian MOURISARD a été une référence permanente pour nous, par son expérience universelle issue des nombreux mandats et responsabilités assumés au plus niveau y compris international, qui a ainsi contribué directement à la renommée de notre ville et à l'attribution de nombreuses aides qui ont porté notre patrimoine à son niveau actuel de rayonnement. Les AVA n'oublient pas que c'est par son acharnement qu'ils lui doivent leur siège à la commission locale des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial tel que prévu par la charte de l'UNESCO ! Il sait qu'il a toute notre reconnaissance et que ce sera toujours avec amitié

que nous l'accueillerons à nos côtés dans d'autres conditions et pour d'autres aventures toujours liées à notre patrimoine.

Il convient maintenant d'évoquer la vie des AVA en cette année passée et dans un premier temps tous les partenariats sans lesquels nos actions seraient beaucoup plus limitées. Partenariat avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, qui se concrétise autour de l'activité de nos deux grands musées. Le MDAA, le « musée bleu » des Arlésiens, qui traverse une période de gouvernance difficile après le départ en retraite de Claude SINTES (qui depuis a intégré notre comité d'honneur) et où Alain CHARRON, dont la compétence n'est plus à démontrer, n'est pas (encore) désigné pour lui succéder ! Que souhaite la Direction de la Culture du département ? Là est la question ! Compte tenu de la renommée mondiale du lieu, et si je peux me permettre, il est urgent d'agir ! Quant au Museon Arlaten, il poursuit sa vie « hors les murs » mais plus pour très longtemps et sa réouverture prochaine va donner un nouvel élan formidable à l'œuvre ethnographique de Frédéric MISTRAL, dans un agencement époustouflant, dont la découverte est surveillée par le département, et le résultat au-delà de nos espérances. Plus que quelques semaines à attendre depuis plus de dix ans qu'il est fermé !

S'agissant du patrimoine naturel, un sujet nous préoccupe tout particulièrement aujourd'hui : c'est la Camargue. Tous les médias se font régulièrement l'écho des effets néfastes du réchauffement climatique en particulier sur les côtes de la Méditerranée, et notre delta est en première ligne. Partageant ce constat, les différents acteurs du territoire ont souhaité favoriser un débat public où chacun pourrait présenter sa vision du problème, et conscients de l'urgence, ils pensaient qu'un consensus pourrait être trouvé. À ce jour, ce n'est pas du tout le cas, au point que les esprits s'échauffent quelques fois. Au milieu de ce tumulte, le Parc naturel régional de Camargue et son équipe sont accusés de tous les maux, jugés pour leurs « actions écologiques militantes », donc responsables de tous les problèmes, la Fondation de la Tour du Valat y étant souvent incluse ! Le Vaccarès est au cœur des enjeux, avec la digue à la mer et ses vertus, et le Rhône et son eau douce salvatrice ! Que d'idées préconçues du résultat, et donc du juste équilibre ; ce territoire, malgré les nombreuses divagations du lit du Rhône donne la fausse impression d'une nature brute, alors que l'histoire nous montre que l'homme a toujours été présent et a souvent participé à ces changements. Et pourtant cette année, le Parc fête ses cinquante ans d'existence, le musée fait merveilleusement vivre son extension, le Conservatoire du littoral investit et protège les zones sensibles, mais le Parc est aussi sensible depuis des mois au dérèglement administratif qui l'a privé d'un directeur, d'un budget à l'équilibre, d'une gouvernance non soumise aux lois de la politique ! Au point de se poser

la question : comment l'un des parcs naturels les plus célèbres au monde peut-il être dans une telle situation ? Pourtant l'espoir est là et nous nous devons d'aider les Camarguais à engager un vrai dialogue où chacun s'exprime et écoute l'autre, et la Camargue, loin des clichés habituels qu'apprécient les médias, pourra bénéficier de ces solutions nées d'un bon et vrai compromis entre tous les acteurs. Il est grand temps !

Le parc des Alpilles quant à lui se structure et soutient la commune de Fontvieille afin de finaliser le projet d'aménagement du site des aqueducs et sa meunerie, site qui est si cher aux AVA, et où une plaque de marbre, en hommage à Fernand BENOÎT, y témoigne toujours de cet attachement et depuis longtemps.

Notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine est moins tumultueux et plus studieux : forts de cette stratégie définie selon le principe que la Fondation sait financer les projets, et les AVA connaissent les besoins de financement, des chantiers devraient pouvoir être initialisés dans l'année à venir. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage à la Fondation pour sa campagne en faveur de Notre-Dame (de Paris) qui a si dramatiquement occupé l'actualité il y a bientôt un an. Ce fut un élan très symboliquement fort de la part de tous les Français, bien au-delà du monument religieux. Cela, je pense, restera gravé dans toutes les mémoires.

Avec la Fondation Van Gogh, sans parler de partenariat, la connaissance réciproque de nos activités devraient permettre une collaboration de plus en plus étroite, conscients toutefois, comme pour la Fondation LUMA, de nos différences de taille, et donc de nos actions. Aux ateliers, nous suivons attentivement les avancées de l'aménagement du parc, et des plantations abondantes, variées et autochtones qui y sont faites.

Depuis quelques semaines, nous sommes consultés pour des questions dont l'objet est bien le patrimoine mais qui nous ont surpris. C'est en début d'année un courrier émanant d'un agent immobilier spécialisé dans le patrimoine ancien et sa restauration, qui se présente à nous, intéressé par le devenir des hôtels particuliers du centre ancien d'Arles. Nous lui avons aussitôt conseillé de se procurer le dernier ouvrage d'Odile CAYLUX dont nous reconnaissons tous qu'il fait référence. Lors de plusieurs rencontres, conscients de la charge financière que cela représente, nous avons toutefois pu convenir avec lui que l'intérêt des AVA en l'occurrence était que ce centre ancien retrouve une vie et une qualité architecturale historique digne de ce quartier « vitrine » de la ville, charge à lui de gérer le phénomène de « gentrification » et aux élus (à venir) de valider ses projets. Il nous a promis de nous tenir au courant de ses avancées.

Quelque temps plus tard, Dominique SERENA-ALLIER, qu'il n'est plus nécessaire de présenter, nous sollicitait à propos de la situation du Grand Mas à Saint-Étienne-du-Grès, dont Frédéric MISTRAL avait fait réaliser une

maquette pour le Museon, tant il est caractéristique des châteaux provençaux. Rendez-vous fut pris sur place et notre stupéfaction fut grande de découvrir ce monument en plein centre du village, si discret derrière ses arbres, et si riche de ce patrimoine qu'affectionne (et nous avec) notre guide Dominique. Le souci est que dans le mas, le jardin « Belle Époque », très rare en Provence, est menacé par le PLU pour un projet de voie cyclable qui le traverserait. Notre aide était sollicitée – et c'est un grand honneur – pour appuyer auprès du préfet de Région une demande de classement. Vous pourrez suivre le feuilleton de ces dossiers dans nos bulletins car, tout en étant très différents, ils sont caractéristiques de notre mission d'appui en Pays d'Arles.

Tout dernièrement aussi, nous avons été sollicités par la communauté des « Napoleons » dont l'été dernier, plusieurs articles de *La Provence* s'étaient fait l'écho à propos de leur achat à la Ville de l'ancienne école Portagnel. Notre rôle dans un premier temps est de les mettre en contact avec d'anciens élèves afin que leur témoignage donne corps à l'esprit du lieu qu'ils recherchent à nouveau. Dans leur projet, « la Villa Médicis de l'innovation inclusive » se veut être un lieu hybride : lieu d'inspiration, lieu de création, lieu d'impact. Ils veulent donner aux Napoleons la possibilité de revenir à quelque chose de simple, de prendre de la hauteur, de réaffirmer leurs objectifs et leurs valeurs. En permettant à tous les créateurs d'y séjourner, d'y travailler, de s'y former, pour soutenir leurs projets et les conseiller. Cette démarche innovante et déroutante demande plus d'attention de notre part à tous, mais dans l'immédiat, nous retrouvons et apprécions cette démarche qui consiste à redonner vie à un lieu, en secteur sauvegardé, chargé d'histoire et quasi abandonné.

Tout en veillant scrupuleusement au respect de nos objectifs statutaires, ces trois dossiers nous invitent à revoir notre approche de la valorisation du patrimoine, jusque-là fortement soutenu par le financement public, dont nous savons qu'il est de plus en plus déficient de nos jours.

Avant d'entamer cette dernière partie du rapport, je souhaite vous confirmer, M. le Maire, que nous n'oublierons pas que c'est par votre volonté que les AVA ont retrouvé un siège en ce lieu de l'Espace Mistral, ancien lycée et collège Frédéric Mistral, plein de souvenirs de notre jeunesse et où nous sommes très bien installés. Dans cette dernière partie du rapport moral, je souhaite vous présenter « la vie intime » des AVA, en restant bien évidemment très respectueux de la vie privée de chacun. Tous les premiers mercredis du mois, le conseil d'administration se réunit autour d'un ordre du jour assez chargé tant les informations à transmettre sont nombreuses ; quelques dossiers font toutefois l'objet d'un débat plus approfondi.

Depuis un an un sujet nouveau fait notre actualité, et c'est Robert RÉGAL qui a accepté, en *aficionado* averti d'en prendre la charge ; c'est ainsi que pendant cette année, sous la tutelle des AVA, ce « bébé » a bien

grandi au point de prendre son envol sous l'appellation, temporaire, d'AMTA, les Amis du musée taurin d'Arles. Il a réussi la prouesse de trouver un accord entre tous les passionnés et faire avancer ce projet à grandes enjambées grâce à l'implication des 80 membres de l'association. Mission accomplie pour les AVA que d'avoir pu, grâce à l'engagement de Robert, fédérer toutes ces personnalités aux expériences si diverses mais attachées au culte du *toro* d'Arles. Il conviendra, dès que la nouvelle équipe municipale sera en place, de poursuivre la *faena*, en particulier pour finaliser son lieu d'implantation. Là aussi, affaire à suivre !

Ainsi, chaque administrateur a sa part de travail tout au long de l'année, dont vous pouvez retrouver le détail dans le bulletin trimestriel, dans lequel nous apprécions régulièrement les écrits de Christophe Gonzalez, racontant à merveille cette « petite » histoire oubliée de notre ville. Je voudrais maintenant rendre un hommage particulier à Pierre Velly qui tout au long de l'année est l'artisan-rédacteur du bulletin, ce vrai patrimoine culturel des AVA, véritable vitrine reconnue et appréciée de tous, carte de visite qui donne à notre association le rayonnement dont elle a grand besoin et qui depuis 117 ans, fait référence dans les associations patrimoniales.

En terminant ce récit, et avant de lui laisser la parole pour présenter notre bilan financier je souhaite rendre hommage à Albert BROCHUT, qui après vingt années au poste de trésorier, nous a fait part de son désir de se retirer du poste, et comme aux AVA il n'y a pas de retraite ni d'âge pivot, à 93 ans, il restera parmi nous comme un simple administrateur. Merci Albert !

En cette période de fortes turbulences sanitaires, politiques et économiques, sans toutefois, et je l'espère fortement, atteindre le paroxysme de cette année 1720, où la peste a touché 40 % de la population arlésienne, je souhaite donc que les AVA, et leur bulletin, continuent à vous apporter un peu de ce rêve dont nous avons tous tant besoin et qui en 2021 pourrait prendre des allures de croisière avec de nombreuses manifestations tout au long de cette année qui marquera les 50 ans de notre refondation en 1971.

Enfin, pour clore ce bilan moral, je voudrais revenir sur une ode qui me paraît « coller » tout à fait à l'actualité et qui depuis sa création, est devenue une maxime épicurienne « culte » souvent mal interprétée ! C'est en effet HORACE qui, en 23 av. J-C, écrivit : « *Carpe diem quam minimum credula postero* » que l'on traduit classiquement en français par : « *Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain.* » HORACE, dans ce poème, cherche à persuader Leuconoé de profiter du moment présent et d'en tirer toutes les joies, sans s'inquiéter ni du jour ni de l'heure de sa mort. Bonne méditation à tous et merci de votre soutien attentionné.

Vincent RAMON

L'assemblée générale s'est poursuivie avec les interventions de MM. Hervé SCHIAVETTI, maire d'Arles et Christian MOURISARD, adjoint délégué au Tourisme et au Patrimoine. La place nous manquant, nous nous limiterons ici à la diffusion de larges extraits de la note fournie par M. MOURISARD et préparée par ses services, que nous remercions encore, à l'occasion de notre assemblée générale.

I - VALORISATION DU PATRIMOINE ET ACTIVITÉS POUR LES PUBLICS. 2019 en chiffres :

787 449 entrées dans les monuments générées par 333 501 visiteurs (- 1,94 % par rapport à 2018), dans un contexte national particulièrement difficile (mouvements sociaux). Ces deux chiffres montrent cependant que la politique de la ville de billets multi-entrées (pass) connaît un succès qui ne se dément pas. Ainsi, avec un total de 243 522 billets, l'offre de billetterie multi-entrées représente 82,3 % des ventes d'entrée des monuments (et 88,4 % des recettes). À eux seuls, les pass représentent près de 29,8 % de la billetterie totale et près de 100 000 billets (soit une progression de 44,1 % en 5 ans).

Si les entrées dans les monuments ont légèrement baissé cette année, c'est l'inverse pour les recettes générées par la billetterie. Elles s'établissent à 2,43 millions d'euros en 2019, niveau de recettes encore jamais atteint. En replaçant ce chiffre dans le temps long, on peut mesurer les progrès accomplis : en 2007, les recettes générées par la gestion par la ville des monuments étaient de 1,38 millions d'euros, en 2013 elles étaient de 2,04 millions d'euros.

Dans le même temps, sur la période 2007-2019, les dépenses de valorisation des monuments ont été augmentées de 250 000 euros. Face à l'accroissement de la recette de 1,05 millions d'euros sur la même période, on voit qu'un ratio s'établit à : 1 euro investi dans la valorisation vers le public génère, pour la Ville, une recette directe de 4 euros.

Avec ces dépenses de valorisation, ce sont aujourd'hui environ 1200 activités qui sont proposées aux visiteurs des monuments d'Arles, tout au long de l'année : visites guidées, visites flash, visites spectacles, visites en familles (6-12 ans). Cette année, plus de 50 000 visiteurs ont assisté aux activités proposées dans les monuments.

Depuis plusieurs années, l'action de la Ville vise particulièrement à favoriser l'accès du jeune public au patrimoine, notamment par un accès gratuit. En 2019, près de 82 600 des visiteurs des monuments d'Arles sont âgés de moins de 18 ans, soit près d'un quart de la fréquentation. Près de 50 % de ces jeunes ont visité les monuments hors cadre scolaire. 6000 scolaires arlésiens ont participé aux modules pédagogiques proposés par la Direction du patrimoine, en collaboration avec l'Éducation nationale et les enseignants d'Arles. 4600 scolaires non arlésiens ont suivi des visites thématiques et 31 000 élèves sont venus avec leurs enseignants (en visite avec le pass scolaire).

Par ailleurs, depuis 2016, en collaboration étroite avec l'Office de tourisme, la Ville s'est engagée dans une politique de dynamisation du hors saison. Une offre tarifaire privilégiée est proposée aux visiteurs qui justifient d'au moins une nuitée passée à Arles (hôtel ou hébergeurs déclarés). Sur quatre ans, les ventes de billet à tarif hors-saison (Arles en hiver) ont progressé de 60,5 % (dont 52 % d'individuels). Les ventes à tarif privilégié hors saison ont été multipliées par 7,5 pour les groupes entre 2016 et 2019. Ainsi, Arles prend une place nette comme destination hors saison.

L'extension de la durée du séjour des visiteurs, favorisée par l'offre multi-visites, comme l'engagement dans une politique visant l'extension de la saison touristique (animation durant toutes les vacances scolaires de toutes les zones, Arles en hiver) permettent des partenariats forts : intégration des musées d'Arles dans les pass (Réattu, Camargue, musée de l'Arles antique et prochainement Museon Arlaten), renvois de public à tarif réduit (abbaye de Montmajour, Glanum et hôtel de Sade, château de Tarascon) ou à titre gratuit (Rencontres de la photographie). Ainsi, 40 000 visiteurs des monuments ont été renvoyés vers les musées partenaires, 69 000 visiteurs des Rencontres ont été accueillis au cloître de Saint-Trophime. Enfin, Arles accueille les cinq continents : des visiteurs de 97 nationalités différentes ont visité les monuments d'Arles en 2019.

II - TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN EN 2019.

Le programme des travaux est élaboré selon les axes définis au plan de gestion du patrimoine. Ce document établi par la Ville et déposé par l'État auprès de l'UNESCO a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments dans le cadre de la double inscription d'Arles au patrimoine mondial de l'humanité « Arles, monuments romains et romans » et « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Depuis 2016, le Conseil départemental a fortement réduit le soutien qu'il apportait à la politique de travaux sur les monuments d'Arles. De plus, les aides ne sont, le plus souvent, effectivement attribuées qu'en fin d'année ce qui a eu pour conséquence le report du démarrage de certains chantiers. A contrario, le conseil régional a contractualisé l'aide qu'il apporte à la ville par un plan d'action annuel. Dans la continuité des efforts faits par la Ville pour son patrimoine, le programme qui suit a été réalisé :

CLOÎTRE SAINT-TROPHIME.

1) Après l'achèvement de la restauration des galeries du cloître, le comité scientifique ayant suivi les travaux a été réuni à nouveau pour la première évaluation périodique de la restauration. Un constat d'état de l'ensemble des sculptures du cloître a été réalisé par les restaurateurs qui ont pu confirmer que la situation est bonne. Par contre, il a été constaté l'état sénéscent des deux cyprès du préau du cloître : le comité scientifique

indique que leur suppression à brève échéance doit être envisagé pour prévenir tout risque de chute sur les galeries.

2) Une base géographique de données documentaires est en fin de développement, en collaboration avec l'IUT informatique et imagerie numérique d'Arles. Elle sera fonctionnelle en 2020. Cette base permettra d'avoir l'ensemble de la documentation (historique, archéologique, scientifique, technique...) sur le cloître et ses sculptures par un accès direct depuis une modélisation 3D du cloître. Outil novateur, à destination professionnelle, accessible d'abord aux gestionnaires, restaurateurs, conservateurs et scientifiques, il permettra un suivi permanent du cloître dans le temps. Des développements pour le grand public seront ensuite envisagés.

3) La création d'un nouvel accueil pour le cloître dans les bâtiments de la prévôté est toujours d'actualité, mais ce projet n'a pas connu d'avancée significative. Ce nouvel accueil permettrait un accès direct depuis la rue, des locaux adaptés à la médiation, une accessibilité au cloître pour les personnes à mobilité réduite et la création d'une boutique.

Le porche des chanoines, sur la rue du cloître, a été classé monument historique, venant ainsi compléter la protection du groupe épiscopal.

Dans l'attente de l'aménagement de l'accueil du cloître, des panneaux d'explication ont été mis en place dans l'accueil actuel et un dépliant d'explication du monument et de ses sculptures est en cours de finalisation pour les visiteurs de la saison à venir.

4) Après une longue période de test des dispositifs techniques (gestion climatique notamment) pour garantir leur parfaite conservation, les ornements de Saint-Césaire ont rejoints leurs vitrines de présentation. Ces objets uniques et exceptionnels, à la fois saintes reliques et trésors archéologiques, sont maintenant présentés au public.

5) Une réflexion est en cours pour exposer au public, dans les salles du cloître, d'autres éléments des collections lapidaires ou d'objets médiévaux et présenter Arles au Moyen Âge.

AMPHITHÉÂTRE.

1) L'état sanitaire du monument, malgré les investissements très importants réalisés sur la couronne extérieure dans le cadre du plan patrimoine antique, reste très préoccupant. En effet, si de nombreuses urgences ont été réglées, il reste beaucoup à faire sur les parties intérieures du monument. Doivent également être traités les problèmes liés à la gestion, la conduite et l'évacuation des eaux de pluie ainsi que la protection des maçonneries anciennes.

La définition du cahier des charges pour lancer une étude de définition et un programme de travaux pour les cinq prochaines années vient tout juste d'être validée par les services de l'État en charge des monuments historiques. Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, archéologue, bureau d'étude) va définir les travaux sanitaires de première

urgence à réaliser avec un budget dont nous avons demandé l'inscription au contrat de plan État/Région (CPER).

2) Un premier chantier de reprise des sols extérieurs de l'amphithéâtre est prêt à débiter. Ils permettra de changer le profil de voirie côté église de la Major pour une meilleure conduite des eaux de ruissellement qui aujourd'hui se déversent dans l'amphithéâtre. Cette phase sanitaire servira de préfiguration pour le traitement des sols du parvis et de l'esplanade de l'amphithéâtre.

3) Par ailleurs, la zone événementielle (dite Espace Luppé), permettant l'organisation de réceptions, a été restaurée et aménagée.

4) Enfin, la préparation des travaux de valorisation des parties souterraines de l'amphithéâtre pour leur ouverture au public est achevée. Les travaux devraient débiter sous peu, pour permettre l'intégration de ces parties cachées de l'édifice au circuit permanent de visite.

THÉÂTRE ANTIQUE.

1) Après avoir été mis en lumière provisoirement à plusieurs reprises durant le festival *Drôles de Noël*, le théâtre antique a maintenant une installation pérenne de mise en valeur par la lumière. Ces travaux ont bénéficié du soutien financier du mécénat de la maison Gucci.

2) Un important sujet de préoccupation de 2019 au théâtre antique a été l'immense, et peut-être plusieurs fois centenaire, micocoulier. Cet arbre majestueux, très certainement affaibli par l'âge, est atteint de champignons lignivores qui l'attaquent par les racines et le tronc. Au constat visuel de son mauvais état sanitaire, des expertises ont été commandées aux meilleurs spécialistes nationaux de la structure et de la mécanique des arbres. L'abattage du micocoulier, du fait de sa potentielle dangerosité pour les 140 000 visiteurs du théâtre antique et les festivaliers d'été, ayant d'abord été envisagé, des investigations complémentaires ont été commandées. Après des tests permettant de mesurer la résistance mécanique de l'arbre, un élagage de réduction pour rééquilibrer son houppier et la mise en place d'élingues sur ses branches majeures, le maintien du micocoulier du théâtre a été décidé. Une surveillance périodique et une vigilance accrue sont mises en place. Malgré tout, cet arbre est en fin de vie et sa suppression devra être envisagée à court terme.

3) Bien qu'aillant pris du retard, une signalétique de visite du monument sera mise en place. Cette signalétique du théâtre antique doit s'inscrire dans une charte graphique commune à tous les monuments de la Ville et pouvant être déclinée dans chaque édifice en fonction de ses spécificités patrimoniales.

4) Des premières études pour la construction d'un nouvel espace bâti (perpendiculaire à l'accueil) ont été conduites. Néanmoins, ce projet n'a pas reçu l'accord de la Drac. De nouvelles propositions pour cet espace qui servirait de loges complémentaires pour les manifestations culturelles

d'été et serait utile comme lieu d'interprétation le reste de l'année devront être faites. L'objectif est également d'éviter la fastidieuse et disgracieuse installation de barnums dans le théâtre en été qui, en plus de peser sur le budget de la collectivité, est du plus mauvais effet pour la visite du monument.

CRYPTOPORTIQUES

1) Une signalétique présentant ce monument complexe a été mise en place.
2) Une première phase de mise en lumière a été réalisée. Elle a concerné la galerie "intérieure" des cryptoportiques (celle côté forum romain) et sa remise dans des conditions d'éclairage qui étaient celles de l'Antiquité. Cette galerie était éclairée par des soupiroux qui prenaient jour dans le soubassement du péristyle romain. Les travaux ont permis, grâce à des stratagèmes autorisés par la technique aujourd'hui, de simuler cet état. Une seconde phase de travaux commence maintenant. Elle concerne la galerie "extérieure". Contrairement à la galerie qui prenait jour sur le forum, celle-ci a peu d'ouverture vers l'extérieur. Le lumière, autant que de besoin, était apportée par des moyens artificielles (lampes à huile, flamme de torche...). C'est cet état que les travaux qui débutent vont tenter de restituer.

C'est volontairement donc que le niveau d'éclairage des cryptoportiques restera bas, et parce qu'il n'en a jamais été autrement. Un travail de conception a été finement mené pour profiter de ce que permet aujourd'hui l'éclairage par leds et, surtout, mettre le visiteur dans une ambiance aussi proche que possible de celle du monument dans l'Antiquité. À noter, comme pour le théâtre d'ailleurs, que les consommations énergétiques, pour ces mises en lumière, sont incroyablement basses.

Le soutien financier de la maison Gucci permet, là aussi, la réalisation de ces travaux.

REMPARTS

Comme chaque année depuis 2012, la Ville consacre, avec l'aide de l'État et du CD13, 150 000 euros aux travaux de restauration des remparts.

Après plusieurs tranches de restauration de la tour des Mourgues puis du rempart sur la montée Vauban, les travaux actuels concernent la zone Mourgues / porte d'Auguste, sur la partie sud du boulevard Émile Combes. La restauration des remparts haut et bas a été réalisée.

L'aménagement du cheminement historique d'accès à la ville, directement au pied du rempart, devrait prochainement débiter, dès que la DRAC aura donné son accord. En effet, ce chemin nécessite l'aménagement d'un accès par un escalier au pied de la tour des Mourgues. Ces dispositions, d'abord refusées par la DRAC, ont fait l'objet de nouvelles propositions et, après concertation avec les services de l'État, le dossier devrait recevoir l'accord de la conservation régionale des monuments historiques et de l'inspection générale des monuments historiques.

VERRERIE DE TRINQUETAILLE.

La phase de terrain des fouilles des villas antiques, par l'équipe des archéologues du MDAA, est aujourd'hui achevée. La dépose des éléments exceptionnels de décors (mosaïques et décors peints) a été réalisée et le patient travail d'analyse et de restauration du mobilier archéologique découvert est en cours (pour plusieurs années).

Parallèlement, le remblaiement du site, pour sa protection et sa conservation, a été réalisé. Un projet d'occupation des parties extérieures du site en cours de préfiguration (opération Tiers-lieu).

SITE DE SAINT-CÉSAIRE - CATHÉDRALE PALÉOCHRÉTIENNE.

En 2014, des travaux de dégagement du chevet de la cathédrale paléochrétienne ont été entrepris. Les objectifs de ce dégagement étaient, d'une part, l'évaluation de la conservation des vestiges et, d'autre part, le complément de l'étude archéologique de cette partie du monument ainsi que le relevé 3D de l'ensemble des vestiges. Après cette opération, pour garantir la parfaite conservation de ce monument exceptionnel, un enfouissement par matériaux légers a été réalisé.

L'État (DRAC/CRMH) a proposé une prise en charge, à hauteur de 60 %, d'une couverture partielle du site pour parfaire les conditions de conservation sans obérer les possibilités d'investigations archéologiques futures. Pour cette opération, les études techniques d'ingénieur et de maîtrise d'œuvre sont réalisées et font l'objet d'une concertation avec les services de l'État (monuments historiques et archéologie). Le commencement des travaux en 2020 est envisagé.

Bénéficiant de cette couverture et dans l'attente des possibilités de lancement d'une opération de mise en valeur ambitieuse, les conditions de circulation sur le site, y compris le revers du rempart et l'intérieur de la tour des Mourgues, seront améliorées. Pour ce faire, les remparts adjacents ont été restaurés. Dès lors, la visite ponctuelle du site, par un public accompagné, pourra être envisagée.

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-MOUSTIER.

Le projet de travaux, après changement d'architecte, a été présenté pour accord à la DRAC. Une première tranche est prévue en 2020 (budget prévisionnel : 185 000 euros) et concerne les façades extérieures et la toiture. Une seconde tranche sera inscrite au programme 2021 et concernera les intérieurs. À l'issue de ces travaux, des visites pourront être organisées.

ÉGLISE SAINT-BLAISE.

La restauration de la façade ouest de l'église et la restitution des contreforts sud ont été réalisées.

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'URGENCE.

L'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux d'entretien et d'urgence permet la réalisation de nombreux travaux sur les monuments ne faisant

pas l'objet d'un projet global de restauration, d'aménagement ou de valorisation. Elle permet d'intervenir rapidement pour traiter les dégradations et maintenir en état le patrimoine, sans recourir à des restaurations d'envergure. Au titre des objets mobiliers, un programme pluriannuel d'étude puis de restauration des tapisseries présentées dans la salle capitulaire du cloître Saint-Trophime a été engagé cette année. Le budget consacré à ces opérations est soutenu par la DRAC, la région Sud et le CD13.

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est poursuivie par la présentation du rapport financier par Albert BROCHUT, trésorier, et du rapport d'activité par Pierre VELLY, vice-président, rapports acceptés à l'unanimité, comme le rapport moral, par l'assemblée. Les chiffres détaillés de l'année 2019 et du budget prévisionnel 2020 sont disponibles à la lecture pendant les permanences de l'association les mardis et jeudis de 14 h à 18 h. Le montant de la cotisation est maintenu à 30 euros, il est valable d'ores et déjà pour l'année 2021.

Vint ensuite le chapitre des élections au conseil d'administration avec, dans un premier temps, le renouvellement du tiers sortant composé cette année de Michel BAUDAT, Jean-François CHAUVET, Marc HEIJMANS, Maryse MENINNO, Annie TULOUP et de Remi VENTURE. Marc HEIJMANS et Maryse MENINNO ne renouvelaient pas leur candidature, tout en restant adhérents, et ont été vivement remerciés pour leur action au sein du conseil. Les quatre autres ont été reconduits à l'unanimité.

Par ailleurs, Henri GUIBAUD, qui avait déposé sa candidature au conseil d'administration, a été élu par l'assemblée, à l'unanimité également. Sa riche expérience dans les domaines professionnel et associatif sera particulièrement utile pour succéder à Albert BROCHUT à la fonction de trésorier. Enfin, Gérard DOMINIQUE ayant par ailleurs démissionné pour raison personnelle (tout en restant adhérent lui aussi) du conseil d'administration, celui-ci comptera désormais dix-neuf administrateurs et trois auditeurs libres (pour vingt-et-une et quatre places permises par nos statuts). Le nouveau bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration.